

# Une politique de Vingt ans

S'il est un hommage que l'on ne puisse s'empêcher de rendre à l'hon. M. Laurier, c'est bien celui que mérite l'inviolable stabilité de ses opinions en matière de politique religieuse.

Les opinions de M. Laurier, que vient de condamner Mgr Laflèche, et qu'il traite de rationalismes, ne datent pas d'hier, et toujours il les a maintenues avec une égale énergie.

En 1877, il y a vingt ans, l'hon. M. Laurier, prononçant son grand discours sur le libéralisme politique à Québec, disait :

1877

"C'est l'habitude, dans le parti de nos adversaires, de nous accuser, nous libéraux, d'irréligion. Je ne suis pas ici pour faire parade de mes sentiments religieux, mais je déclare que j'ai trop de respect pour les croyances dans lesquelles je suis né pour jamais les faire servir de base à une organisation politique.

"Vous voulez organiser un parti politique. Vous n'avez pas songé que si vous avez le malheur de réussir, vous attirerez sur le pays des calamités dont il est impossible de prévoir les conséquences.

"Vous voulez organiser tous les catholiques comme un seul parti, sans autre lien, sans autre base que la communauté de religion, mais n'avez-vous pas réfléchi que, par le fait même, vous organisez la population protestante comme un seul parti, et qu'alors, au lieu de la paix et de l'harmonie qui existent aujourd'hui entre les divers éléments de la population canadienne, vous amenez la guerre, la guerre religieuse, la plus terrible de toutes les guerres."

Dix ans plus tard, à Somerset, M. Laurier, lançant un grand discours-programme à l'occasion de son élévation à la direction du parti libéral, disait :

1887

"Avec un zèle digne d'une meilleure cause, une certaine partie de la presse d'Ontario fait de

son mieux pour amener la division entre catholiques et protestants, et je regrette de dire que, dans notre province, on répond souvent à ces attaques par des moyens absolument répréhensibles. Qu'ils viennent d'Ontario ou de Québec, ces appels aux préjugés sont également déplorables. Pour ma part, j'ai autant d'aversion pour l'homme qui fait appel aux préjugés catholiques dans Québec que pour l'homme qui invoque les préjugés protestants dans Ontario."

Maintenant, nous arrivons, dix ans encore après, aux déclarations qui ont fait sortir Mgr Laflèche de ses gonds.

1896

"Je ne suis pas ici pour représenter seulement les catholiques, mais aussi les protestants, et je dois compte à toutes les classes de ma conduite des affaires. Je me vois, moi, catholique et d'origine française, investi de la confiance des hommes qui m'entourent et d'un devoir important que m'impose notre système de gouvernement constitutionnel ; je me trouve chef reconnu d'un grand parti composé de catholiques et de protestants, où les protestants sont naturellement en majorité comme dans l'autre parti. Et l'on vient me dire, à moi qui occupe cette position, que je me laisserai guider dans la conduite que je dois suivre dans cette Chambre par des raisons qui s'adressent aux consciences des députés catholiques et pas à la conscience de mes collègues protestants ? Non. Tant que j'occuperai un siège en cette Chambre, tant que j'occuperai le poste que j'occupe, chaque fois qu'il sera de mon devoir de prendre une position quelconque, cette position je la prendrai, non pas au point de vue du catholicisme, non pas au point de vue du protestantisme, mais je la prendrai pour des motifs qui peuvent s'adresser aux consciences de tous les hommes, indépendamment de leur foi ; pour des motifs qui peuvent animer tous les hommes aimant la justice, la liberté et la tolérance."

Voilà une ligne de conduite droite, honnête et brave qui doit toucher le cœur de tout bon citoyen.

Vingt ans de cette attitude sont un brevet de caractère dans notre temps d'âge d'aujourd'hui.

LIBERAL.